



HAL
open science

L'hommage inachevé de Villefranche à Claude Bernard

Paul Bacot

► **To cite this version:**

| Paul Bacot. L'hommage inachevé de Villefranche à Claude Bernard. 2024, pp.30-34. hal-04680138

HAL Id: hal-04680138

<https://hal.science/hal-04680138v1>

Submitted on 28 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'hommage inachevé de Villefranche à Claude Bernard

On sait que Claude Bernard est né à Saint-Julien, qu'il a mené sa scolarité à Villefranche, qu'il a construit sa carrière scientifique à Lyon et qu'il connut la gloire à Paris. Dans chacun de ces quatre lieux, fut décidée après sa mort, survenue le 10 février 1878, l'érection d'une statue pour célébrer son œuvre. Un modeste monument en marbre réalisé bénévolement par le sculpteur lyonnais Arthur de Gravillon, récompensé par la croix de la Légion d'honneur, a été inauguré le 24 juin 1885 dans le bourg de son village natal. Une statue en pierre due à Raymond Couvègnes trône depuis 1947 devant le Collège de France, au cœur du Quartier latin de la capitale, en remplacement de l'originale datant de 1886 et conçue par Jean-Baptiste Guillaume, mais dont le bronze avait été fondu par les Allemands en 1942. Une autre magnifique statue en pied due à Pierre Aubert se dresse depuis 1894 au centre de la cour d'honneur de l'ancienne Faculté des Sciences devenue Faculté des Lettres, sur le campus du quai qui porte son nom à Lyon. Mais le monument projeté en Calade n'a jamais vu le jour.

Une place y a bien été baptisée dès 1878 en hommage à celui qui est considéré comme le père de la médecine expérimentale – celle qui fut aménagée en lieu et place de l'ancien cimetière, au nord de la Porte de Belleville. L'année suivante, la rue ouverte entre ladite place et la vieille rue des Fossés pour desservir la nouvelle école publique laïque de filles dite *du Nord* et dénommée aujourd'hui *Jean-Zay*, s'est également vu attribuer le nom de l'illustre savant. Bien plus tard, un laboratoire d'analyse médicale installé en face de la place Claude-Bernard s'emparera très logiquement du prestigieux patronyme, de même, plus classiquement, qu'une résidence située dans la rue éponyme. Quant au parking situé sur la place Claude-Bernard, il ne pouvait s'appeler que *parking Claude-Bernard*. Près de Villefranche, le nom du Musée Claude-Bernard, inauguré dans ses deux versions successives en 1947 et 1965, et celui de l'Association Claude-Bernard qui y a son siège, ne sont pas des hommages, mais rendent tout simplement compte de l'objet même de ces deux institutions : la connaissance du grand homme et de son œuvre.

Parallèlement aux hommages rendus sur la voie publique, le collège municipal de Villefranche a pris ce même nom par la grâce d'un décret présidentiel du 4 décembre 1899, signé d'Emile Loubet et du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du gouvernement Waldeck-Rousseau, Georges Leygues, sur proposition du Conseil municipal (9 juin), selon le vœu du Bureau d'administration de l'établissement (30 mai), et avec l'accord de l'Association des Anciens élèves (en voie de formation) et de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Les classes de second cycle du collège ont déménagé en 1962, emportant avec elles la dénomination de l'établissement, et nous avons aujourd'hui une *Cité scolaire Claude-Bernard*, comprenant un *Collège Claude-Bernard* et un *Lycée général et technologique Claude-Bernard*.

L'enfant prodige de Saint-Julien n'a donc certainement pas été oublié dans la sous-préfecture voisine de son village natal. Son portrait figure d'ailleurs sur la Fresque des Caladois peinte en l'an 2000 par Michel Laporte sur un pignon à l'angle des rues Nationale et Grenette – aux côtés de ceux de Maurice Baquet, du lieutenant-général Chabert, de Raymond Depardon, de Humbert III de Beaujeu, de Claude Louvet, de Pierre Montet, de Jean-Marie et Manon Roland, ainsi que de Jean Vatout.

Mais on chercherait en vain un quelconque monument célébrant en Calade la mémoire de Claude Bernard. Pourtant, le Conseil municipal de Villefranche n'a pas attendu longtemps : dès le 26 mars 1878, soit seulement six semaines après son décès, il refuse de participer au financement d'une statue à Paris, comme le lui demande la Société de biologie, préférant garder ses ressources pour un monument local. Dans la foulée, il désigne une commission, présidée par le maire, chargée d'ouvrir une souscription publique, en même temps qu'il décide de donner le nom de Claude Bernard à la place projetée sur les terrains de l'ancien cimetière.

Pourtant, dès le lendemain, le maire Louis Dumont déclare aux cinq conseillers qu'il se retire de la commission, ne voulant prendre aucune part à une œuvre ayant pour but d'honorer un homme qui avait été sénateur de l'Empire et qui en outre était séparé de sa femme. Et le 16 avril, c'est *l'Affaire Claude Bernard*, comme il est mentionné en marge du compte-rendu de la délibération : le conseil municipal vote par treize voix contre neuf une délibération proposée par Auguste Aucour, ancien condisciple de Claude Bernard, dénonçant l'attitude du maire et prenant acte de l'impossibilité d'aller plus loin dans la réalisation du projet. Il exprime l'espoir qu'un comité privé ne tardera pas à reprendre l'élan patriotique et se déclare prêt à lui venir en aide par le vote d'un crédit. Rappelons qu'à l'époque, le maire d'un chef-lieu de canton n'est pas élu mais nommé par le gouvernement, et peut donc ne pas

être majoritaire dans le conseil municipal. A Villefranche, on assiste à une sorte de surenchère de républicanisme entre les conseillers élus, dont Auguste Aucour est le leader, et le maire nommé, tous pourtant se proclamant républicains convaincus.

Il est intéressant de noter que dans les différentes instances qui ont eu à décider d'hommages à Claude Bernard, de multiples arguments sont avancés aussi bien en leur faveur ou qu'en leur défaveur, bien au-delà de la seule question de son mérite scientifique. Les polémiques vont tourner autour de trois types d'arguments : sur son degré d'adhésion au régime impérial déchu (il a été nommé sénateur par Napoléon III), sur son attachement à la patrie (il ne s'est pas opposé à la guerre qui a conduit à la perte de l'Alsace-Lorraine) et sur la réalité de son appartenance à l'Eglise romaine (il a abandonné sa femme, et n'a jamais manifesté une grande foi). Mais comme grand savant, il peut être revendiqué aussi bien par les Républicains, par les patriotes et par l'Eglise.

Le 14 mai 1880, un conseiller municipal demande au maire quelle suite a été donnée à la délibération du 26 mars 1878 par laquelle il a été décidé que le nom de Claude Bernard sera donné à la nouvelle place. Le maire répond qu'il n'a pas cru devoir la transmettre à l'autorité préfectorale attendu que, par la délibération suivante, le conseil aurait déclaré surseoir aux résolutions qu'il avait adoptées précédemment quant à la statue. Le conseil conteste cette interprétation et demande au maire de donner suite à la décision concernant le nom de la place : faute de statue dans l'immédiat, au moins faut-il que la place porte l'hommage à Claude Bernard.

Le processus suit son cours. Le 18 février 1879, le conseil municipal est informé que le conseil général du Rhône a voté une subvention de 500 francs à la ville de Villefranche pour l'érection d'une statue. Le projet est relancé le 11 mars 1881, avec une souscription publique confiée à une nouvelle commission. Il est précisé que le monument sera érigé sur la place qui porte son nom. Le 20 juillet 1893, le Conseil municipal prend connaissance du projet et du devis pour l'érection de la statue, mais il est dit qu'il faudra solliciter le concours du gouvernement. Le 24 avril 1894, est contracté à cet effet un emprunt : en tenant compte du versement du Conseil général, il reste à trouver 9 356.56 francs. L'emprunt, d'un montant total de 29 631.95 francs, gagé sur une imposition extraordinaire, doit couvrir également une série d'opérations dont la construction d'un kiosque à musique, l'édification au cimetière d'un monument pour les victimes du devoir, l'érection d'une statue d'Etienne Poulet et l'aménagement d'un square.

Villefranche aura son kiosque à musique sur la place de la Sous-Préfecture et un nouveau square avec la statue d'Etienne Poulet en son centre. Le cimetière aura son monument aux victimes du Devoir. Quant à la statue caladoise de Claude Bernard, elle ne sera jamais érigée. Mais le meilleur hommage, sans cesse renouvelé, n'est-il pas celui de ces générations de collégiens et de lycéens caladois et beaujolais qui, année après année, depuis près d'un siècle et demi, accèdent aux connaissances scientifiques sous le patronage de l'enfant de Saint-Julien ?

Paul Bacot

Sources : Registres des délibérations du Conseil municipal de Villefranche ; collection du *Journal de Villefranche* ; Dossier n°4 de la série K 340 aux Archives municipales.

Éléments de biblio- et de sitographie : Académie de Villefranche et du Beaujolais, *Claude Bernard en son pays beaujolais. Actes du colloque du 12 octobre 2013*, Poutan, 2013 ; Auberger (Christèle), Claudey (Guy), *Rues et places de Villefranche*, 2001 ; Bacot (Paul), « 'L'Affaire Claude Bernard'. De quelques hommages publics à une illustration scientifique et de leur politisation », in Michel (Jacques), *La nécessité de Claude Bernard*, Méridiens-Klincksieck, 1991, p.199-228 ; Béatrix (Lucien), Corlin (Michel), « Histoire d'une vieille institution caladoise : le 'collège' (1482-1980) », *Gazette de la Société populaire*, 28, février 2023, p. 44-61 ; Bitry (Georges), *Histoire du Collège de Villefranche-sur-Saône, 1482-1936*, Villefranche, Cuvier, 1937 ; *La fresque des Caladois à Villefranche-sur-Saône (69)*, https://www.petit-patrimoine.com/fiche-petit-patrimoine.php?id_pp=69264_2

